

Publié le 25 septembre 2019

Les Epl et leur Fédération sont associées à la réforme des aides au logement

La Fédération des Epl a rencontré Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté pour évoquer en particulier la réforme des aides au logement.



Olivier Noblecourt est en charge du pilotage de la concertation nationale lancée le 3 juin dernier pour définir les contours du futur revenu universel d'activité. L'objectif est de fusionner plusieurs prestations sociales, le dispositif actuel étant jugé trop complexe.

Les aides au logement étant concernées par la future réforme, la Fédération des Epl a insisté sur le nécessaire maintien du versement de l'aide aux bailleurs et sur les risques d'un rabotage budgétaire au passage de la réforme. Olivier Noblecourt s'est voulu rassurant et invite les Epl immobilières à apporter leur contribution dans le cadre des groupes de travail qui se mettent en place, d'autant qu'elles présentent bien souvent la particularité de gérer deux parcs de logements, sociaux et intermédiaires.

La concertation se poursuit sur toute la fin de l'année en vue de préparer un projet de loi en mars 2020.

Une première réunion de travail s'est tenue le 9 septembre (voir compte-rendu joint) et d'autres groupes de travail se tiendront avec la DHUP, auxquels les bailleurs peuvent participer.

[À télécharger](#)